

Image not found or type unknown



Mon employeur ne m'a pas demandé d'autorisation de travail

Par **amin2009**, le **31/03/2011** à **16:35**

je suis étudiant algérien, je cherché un travail a temps partiel, j'ai trouver un travail pour 18H par semaine, mon employeur me demande les papier nécessaire, après quelques mois je me rend compte que pour les étudiants algérien il faut une APT !!.

Qui est le fautif moi ou mon employeur ? quel sont les conséquences dans le cas d'un changement de statu d'étudiant vers salarier ?